

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES D'AVIRON  
REGION MARITIME MEDITERRANEE  
LIGUE DE PROVENCE – ALPES DES SOCIETES D'AVIRON  
COMITE DEPARTEMENTAL DES SOCIETES D'AVIRON DES BOUCHES DU RHÔNE

**AVIRON CLUB DE CASSIS**

Siège et adresse : Quai des Moulins, 13260 Cassis

Téléphone : 06 26 921 921

e-mail : [avironcassis@yahoo.fr](mailto:avironcassis@yahoo.fr)

**AVANT PROGRAMME DE LA « CASSIS RACE »**

Consultable sur le site : [cassis-aviron.fr](http://cassis-aviron.fr)

Régate qualifiante pour le Championnat de France d'Aviron de Mer  
CADETS, JUNIORS, SENIORS, VETERANS ET COURSE OPEN

Lieu : **CASSIS**, Port de Cassis, Quai des Moulins.

Jour : **Dimanche 7 septembre 2008**

❖ **ORDRE ET HORAIRES DES COURSES**

**Course 1. 9h15 : 8000 mètres**

- FS 1X : solo femme senior (*course qualifiante*)
- FS 2X : Deux rameuses en couple femmes seniors (*course qualifiante*)
- FS 4+ : Quatre rameuses en couple (*course qualifiante*)
- FJ 2X : Deux rameuses en couple femmes juniors (*critérium*)
- HJ 2X : Deux rameurs en couple hommes juniors (*course qualifiante*)
- HJ 4+ : Quatre rameurs en couple hommes juniors (*course qualifiante*)
- FJ 4+ : Quatre rameuses en couple femmes juniors (*critérium*)
- 

**Course 2. 10h30 : 8000 mètres**

- HS 1X : Un rameur homme senior (*course qualifiante*)
- HS 2X : Deux rameurs en couple hommes seniors (*course qualifiante*)
- HS 4+ : Quatre rameurs en couple ou en pointe hommes seniors (*course qualifiante*)

**Course 3. 11h30 : 6000 mètres**

- FC 4+ : Quatre rameuses en couple femmes cadettes (*course open*)
  - HV 4+ : Quatre rameurs hommes vétérans ou loisir (*course open*)
  - HC 4+ : Quatre rameurs en couple hommes cadets (*course open*)
  - FV 4+ : Quatre rameuses femmes vétérans ou loisir (*course open*)
  - HV 1X : Un rameur homme vétéran ou loisir (*course open*)
  - HV 2X : Deux rameurs hommes vétérans ou loisir (*course open*)
  - FV 1X : Une rameuse femme vétéran ou loisir (*course open*)
  - FV 2X : Deux rameuses femmes vétérans ou loisir (*course open*)
- Possibilité de composer des équipages Mixtes 2X et 4X+

- ❖ **INSCRIPTIONS : ENGAGEMENTS FAITS UNIQUEMENT PAR INTERNET.**
  - **Ouverture** des engagements ([www.avironfrance.asso.fr](http://www.avironfrance.asso.fr)- espace club) : **Lundi 18 août 2008 à 8 h 00.**
  - **Clôture** des engagements : **lundi 1er septembre 2008 à 15 h 00.**
  - Droits d'engagement : néant.
  
- ❖ **REUNION DES DELEGUES ET DES CHEFS DE BORD : à 8 h 30 précises.**  
A la salle de conférence de l'Oustaou Calendal.
  
- ❖ **PARCOURS** : 8000 ou 6000 mètres, en triangle.
  
- ❖ **BALISAGE** : bouées jaunes de contournement.
  
- ❖ **DEPART** : drapeaux et signalisation sonore selon le code des régates.
  
- ❖ **INDEMNITES** : Aucune indemnité de déplacement pour les participants.
  
- ❖ **LICENCES** : être en règle avec la licence « A » F.F.S.A. 2008.
  
- ❖ **SERVICE MEDICAL** : Un service médical sera assuré.
  
- ❖ **SECURITE** : La sécurité en mer sera organisée par l'Aviron Club de Cassis.
  
- ❖ **PLAN DE PARCOURS** : Un plan sera remis à chaque Chef de Bord lors de la réunion des Délégués et Chefs de Bord.
  
- ❖ **MAILLOTS** : Chaque concurrent doit courir sous les couleurs de son club.
  
- ❖ **MATERIEL** : Aucun prêt de matériel n'est envisageable sauf accord de l'Aviron Club de Cassis (contacter Mathieu Billard : 06 26 921 921) ou de Clubs voisins.
  
- ❖ **ASSURANCES** : Chaque association assurera son matériel.
  
- ❖ **CONFORMITE DES BATEAUX** :
  - Les bateaux doivent être conformes au code de courses d'aviron de mer, homologués en 6<sup>ème</sup> catégorie et porter un numéro d'immatriculation en gros caractères, soit celui des Affaires Maritimes, soit celui de la Ligue + numéro du club + numéro du bateau.
  - Chaque bateau doit être équipé :
    - D'une ligne de vie courant le long du bateau ;
    - D'un bout de remorquage d'un diamètre d'au moins 8 mm, d'une longueur supérieure à 10 mètres, muni d'un mousqueton ;
    - D'un taquet permettant le remorquage ;
    - D'un gilet accessible par personne embarquée ;
    - D'une écope dans le cas de bateau non auto videur.
  
- ❖ **ARBITAGE** : L'arbitrage de la course sera organisé par Monsieur Jacques CHAMBON, Président du Jury, Président de la Commission des Arbitres de Ligue, assisté des arbitres internationaux, nationaux et régionaux.

## **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

- ❖ **ACCES AU PORT ET PLAN DE CIRCULATION DANS CASSIS :**
  - Site web : [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr) ou sur demande à l'Aviron Club de Cassis.
  - Un fléchage jaune sera assuré depuis les entrées Est et Ouest de Cassis.
  - En cas de difficulté, téléphoner au 06 26 921 921.
  
- ❖ **RECEPTION DES ATTELAGES + STATIONNEMENT DES YOLES ET DES REMORQUES :**
  - Lieu : Esplanade de l'Oustaou Calendal, Quai des Moulins sur le Port ;
  - Horaires d'accueil : de 7 h 00 à 9 h 45 ;
  - Réservation du parking jusqu'à 17 h 00.

**Attention : à partir de 10h00, les attelages (yoles et remorques) ne pourront plus accéder au Port de Cassis et donc au site de la régates.**
  
- ❖ **AFFICHAGE DES INFORMATIONS :** L'Oustaou Calendal, Quai des Moulins.
  
- ❖ **HEBERGEMENT :** A la charge de chaque association ou participant.
  - Office du Tourisme : Quai des Moulins ; Tel : 04 42 01 67 83 ou 0 892 259 892 ; Fax : 04 42 01 28 31 ; E-mail : [omt@cassis.fr](mailto:omt@cassis.fr) ; site web : [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr)
  - **Possibilité d'hébergement en gîte** (chambre 20 €, petit déjeuner 7 €) : Hôtel Le Commerce, 1 rue Saint-Clair, tout près du Port ; Tel : 04 42 01 09 10 ; Fax : 04 42 01 14 17 ; [www.hotel-lecommerce.fr](http://www.hotel-lecommerce.fr). Ceux qui sont intéressés doivent **réserver très vite** en annonçant « Régate Cassis-Race, Aviron Club de Cassis » (option prise par l'Aviron Club de Cassis sur les 20 couchages du gîte pour la nuit du samedi 6 au dimanche 7).

## **RESULTATS, RECOMPENSES ET REPAS**

**Lieu : L'Oustaou Calendal, Quai des Moulins, Port de Cassis.**

- ❖ **RESULTATS :** ils seront proclamés au cours d'un **APERITIF + REPAS offerts aux rameurs par l'Aviron Club de Cassis** dont le début est prévu à 13 h 30.  
**Important :** merci de confirmer à Marina BREZZO, au plus tard le 5 septembre, votre présence au repas.
  
- ❖ **RECOMPENSES :** Des coupes, des trophées, des médailles et des lots récompenseront les vainqueurs.  
Deux dotations importantes sont prévues :
  - Le « **Challenge Cassis – Race** » : une paire d'avirons sera attribuée au club vainqueur au classement toutes catégories.
  - Le « **Prix de la Ville de Cassis** » qui sera décerné en 2008 au bateau le plus rapide de la catégorie « *Femmes Seniors* » de la régates qualifiante.

**Pour tout renseignement, contacter Marina Brezzo ou Mathieu Billard  
Tel : 06 26 921 921 de 10h. à 19h.**